

# Maîtrisez le code de déontologie et sécurisez votre pratique immobilière

2H00 LOI ALUR

## Objectifs de formation

- Définir ce qu'est la déontologie dans les professions immobilières
- Comprendre le contexte et la réglementation autour de la déontologie
- Connaître et appliquer vos obligations dans l'exercice de votre profession
- Connaître et mesurer les sanctions encourues en cas de faute déontologique
- Identifier les recours possibles en cas de litige ou d'atteinte à votre activité
- Superviser le parcours client de façon équitable
- Apporter de la transparence et de meilleures garanties pour vos clients
- Tracer et sécuriser vos process en cas de litige entre deux parties

## Moyens techniques

Formations 100 % en ligne en accès illimité 24 h/24 et 7 j/7 via la plateforme e-learning.

## Moyen pédagogiques

Quiz de fin de formation pour valider des acquisitions des connaissances (Score minimum : 70 %).

## Public concerné

Agent immobilier, agent commercial indépendant, dirigeant d'agence immobilière

## Pré-requis

Avoir un ordinateur et une connexion internet

## Date de diffusion

02/03/2021



Programme accessible aux personnes en situation de handicap

## Programme de formation en ligne

**01** Introduction

**02** Obligations déontologiques et commissions de contrôle

**03** Relation et information à la clientèle

**04** La place de l'agent et les dispositions réservées à la profession

**05** Conclusion

**06** Quizz fin de formation et recueil de la satisfaction à chaud

## Intervenant(s)

### Fabienne Pelissou-Teissie

Formatrice immobilière spécialisée dans les sujets, juridique non-discrimination, déontologie, loi climat et gestion locative.

[fabienne.pelissou@gmail.com](mailto:fabienne.pelissou@gmail.com)

Indicateurs de performance

SATISFACTION CLIENT  
4,7/5

NOMBRE DE PERSONNES AYANT NOTÉ CETTE FORMATION  
798